



TRIANGLE  
GENERATION HUMANAIRE

JUIN 2002

JOURNAL N°3 - 1€

Cet espace est généralement réservé à un fait particulier de l'actualité, il est aussi parfois une "tribune libre" pour d'autres associations.

... dimanche 21 avril 2002, 20H00 ...

"carré noir contre l'oubli"

Cette fois-ci, il restera noir comme l'a été le dimanche 21 avril 2002 à l'annonce du résultat du premier tour des élections présidentielles.

## Editorial

L'aide internationale à la Corée du Nord se manifeste essentiellement sous la forme d'une aide humanitaire d'urgence, afin de répondre à une demande formulée en ces termes par les autorités nord-coréennes : l'assistance internationale est officiellement censée pallier les conséquences des inondations de 1995 et 1996, puis de la sécheresse de 1997.

Lors de notre première mission d'évaluation en août 1998, nous avons constaté que les ONG ayant l'autorisation de travailler sont soumises à un strict contrôle, et sont par conséquent dans l'incapacité d'évaluer librement la situation. TGH n'a donc pas souhaité participer à cette aide humanitaire d'urgence. Dans ce pays isolé du monde, toutes les données économiques politiques et sociales sont considérées comme secret d'état. Quitter sa famille et son unité de travail signifie la perte de tout soutien et de toute existence sociale, bien peu de gens peuvent se mettre en mouvement. Dans ce pays où il n'y a ni travail ni distribution de rations en dehors des circuits officiels, nul ne sait où aller. Dès lors, nous nous sommes mis en quête de renseignements sur l'état du monde agricole et de ses besoins. La Corée du nord n'est pas un pays propice à l'agriculture, car montagneux, et ne bénéficie que d'une courte saison agricole. Il ne compte que deux millions d'hectares de terre cultivable, dont 1,5 million sont voués aux céréales, moitié au riz, moitié au maïs. Aux contraintes naturelles s'ajoutent les déficiences caractéristiques des économies planifiées à l'agriculture collective : mauvaise répartition des ressources, absence d'incitations économiques pour les paysans...

Forts de ce constat, nous avons alors décidé de concevoir des projets agricoles avec une vision à long terme et une approche développementale, afin de rendre les personnes "aptés à nouveau", et non pas de les aider éternellement. De plus, le contrôle des moyens à utiliser pour la mise en place de ce type de programme est plus facile. Ces projets, pour qu'ils soient viables, nécessitent des moyens que seuls les bailleurs de fonds internationaux, telle l'Union Européenne, détiennent.

Des questions sur la pertinence d'entamer une action humanitaire en DPRK se posent : quelles sont les motivations ? Dans ce cadre, ne fait-on pas la politique de l'UE ? Est-on absolument certains que l'aide est employée à bon escient ? Votre action est-elle morale, ne sert-elle pas à soutenir le régime en place ? etc.

suite en page 4 ▶

# Corée du Nord



"Vue générale de la ville de Pyongyang" extraite de PYONGYANG la revue illustrée "La Corée" — 1990

## Données générales

Superficie : 120.540 km<sup>2</sup>  
Population : 22 millions (2000)  
Capitale : Pyongyang  
Langue : Coréen  
Chef d'Etat : Kim Jong-il  
Nature du régime : communiste/parti unique  
Indépendance : 15 août 1945 du Japon  
Monnaie : Won  
Pays voisins : Chine, Corée du Sud et Russie

## Situation politique

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les militaires américains ont accepté la capitulation des forces japonaises au sud du 38<sup>e</sup> parallèle, et de l'Union soviétique au nord de celui-ci. En 1948, les Nations Unies proposaient la tenue d'élections dans tout le pays. Après que Pyongyang ait refusé que les inspecteurs onusiens se rendent dans le Nord, les élections ont eu lieu dans le Sud. La République de Corée a vu le jour, puis, le mois suivant, la République populaire démocratique de Corée. Les forces communistes de la République populaire démocratique de Corée ont envahi la République de Corée en 1950. Les États-Unis et les forces d'autres pays membres des Nations Unies, sont intervenus pour défendre le Sud, l'armée chinoise faisant de même pour le Nord. Un armistice a été conclu en 1953, établissant une zone démilitarisée qui sépare les forces du Nord de celles du Sud.

Kim Jong-il, le chef suprême de la République populaire démocratique de Corée, un État autocratique, a hérité du pouvoir au décès de son père, Kim Il-sung, que l'on avait surnommé l'"éternel président" (raison pour laquelle Kim Jong-il n'occupe pas ce poste). Le système idéologique est le "juche", version coréenne du stalinisme. La République populaire démocratique de Corée suit aussi la politique du "militaire d'abord", qui accorde la préséance absolue aux besoins et à l'importance des forces militaires.

## Situation économique

La République populaire démocratique de Corée est l'économie la plus rigoureusement planifiée au monde. Les terres agricoles sont collectivisées, les sociétés industrielles d'État produisent la presque totalité des biens manu-



facturés et les industries lourdes et militaires ont été développées au détriment des secteurs légers et de la consommation. La production économique totale n'a pas cessé de diminuer depuis l'effondrement du bloc de l'Est en 1991.

De graves pénuries d'énergie, des installations industrielles vieillissantes et l'absence de nouveaux investissements ont accentué le ralentissement. Ces dernières années, la famine s'est abattue sur le pays en raison de sérieuses pénuries d'engrais qui, conjuguées à des contraintes structurelles, ont freiné la production de grains de première nécessité. En dépit de l'aide de la communauté internationale et des organisations non gouvernementales, la situation demeure très préoccupante.

## Développements récents

Depuis un an, la République populaire démocratique de Corée a pris un certain nombre de mesures sans précédent afin d'accroître son ouverture sur le monde extérieur.

En juin 2000, le chef de l'État, Kim Jong-il, a accueilli le président de la République de Corée, Kim Dae-jung, lors d'un sommet historique auquel les deux dirigeants se sont engagés à resserrer les liens et à évoluer dans le sens de la réconciliation. L'an dernier, l'Italie, les Philippines, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et d'autres pays ont noué des relations diplomatiques avec la République populaire démocratique de Corée. L'Australie a repris ses relations diplomatiques avec ce pays. ■

## Soutien

**Au début de l'année 2001, nous avons vu l'arrivée de fermes coopératives de Corée du Nord (serres plastiques, pompes, outils...), des collines, aménagement de pépinières...**

La Corée du Nord souffre d'une série de crises alimentaires depuis 1995 qui nécessitent une aide accrue pour les années à venir. Suite à la chute du bloc socialiste et de ses échanges commerciaux, la production agricole nord-coréenne a chuté depuis la fin des années quatre-vingt. Les besoins minimaux du pays sont estimés à 4,8 millions de tonnes.

Sept ans après l'appel international lancé par le gouvernement nord-coréen, le déficit alimentaire reste important.

La Corée du Nord est probablement le dernier pays au monde à compter entièrement sur une agriculture collectiviste et étatisée. On attribue des points de travail aux paysans et la récolte est livrée à l'état. L'agriculture était intensive et hautement mécanisée suivant le modèle soviétique. Avec la crise énergétique et l'effondrement de l'industrie, le matériel agricole tombé en panne n'a pu être réparé, et celui en état de marche ne peut fonctionner à plein temps par manque de carburant. De plus ce type d'agriculture industrielle nécessite une grande quantité d'intrants tels que les engrais chimiques et pesticides, qui ne sont quasiment plus produits dans le pays.

Suite à l'appel lancé par la Corée du Nord à la communauté internationale en 1995 afin de recevoir une aide humanitaire, Triangle a répondu en initiant en janvier 2001 un projet pilote de soutien dans 9 fermes coopératives dans la province de Pyongan du Sud financé par l'Union Européenne et réalisé en partenariat avec le F.D.R.C (comité de réhabilitation pour les dégâts des eaux). Ce projet répondait globalement aux besoins et contraintes de la situation. Les axes d'action conjugués fournitures d'intrants (engrais, film plastique, pompes, outils...), construction de 50 fumières, reboisement des collines, aménagement de pépinières sylvicoles, réalisation de terrasses.

Grâce à la fourniture d'intrants, la production céréalière (riz et maïs) de ces fermes bénéficiaires a nettement progressé ; les rendements de ces deux céréales ont globalement doublé. L'association engrais, pompes mobiles et film plastique permet une augmentation significative de la production céréalière.

## aux fermes coopératives

ns entrepris un programme d'aide aux d : fourniture d'intrants (engrais, films construction de fumières, reboisement es syvicoles, réalisation de terrasses...

Des fumières, pouvant produire 200 tonnes chacune tout en protégeant les eaux souterraines ont été réalisées. Les sols épuisés et en constante demande depuis 1960 ont un réel besoin en matière organique.

Une centaine d'hectares de collines a été protégée contre l'érosion dans le cadre d'un aménagement durable, 200.000 arbres ont été plantés et 80 hectares de collines réaménagés en terrasses sur des pentes déjà mises en culture.

Dans son ensemble, le résultat de ce projet pilote a permis d'apporter une amélioration quantitative et qualitative directe au niveau des neuf fermes ciblées. Le projet pilote a été très bien accepté par les bénéficiaires et a permis d'obtenir des résultats concrets. Il a eu un impact positif sur la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, le fonctionnement des fermes et, indirectement, sur les conditions de travail et de vie de la population qui en a bénéficié.

Une relation de confiance s'est instaurée entre les experts de Triangle et les partenaires locaux. Ainsi, les échanges de pratique, d'expérience et de connaissance qui ont eu lieu tout au long de cette première année de collaboration ont été un facteur déterminant pour la réalisation des projets futurs.

Laurence Bardon ■

(Ex chef de mission Triangle en Corée du Nord)

## Nos programmes en cours

**Actuellement, nous mettons en œuvre deux projets.**

**Le premier d'une durée de dix mois consiste en la réhabilitation du système d'adduction d'eau potable et des structures sanitaires dans 8 fermes coopératives. Il est financé par ECHO (l'Office Européen d'Aide Humanitaire)**

**Le second, d'une durée de deux ans, consiste en la réhabilitation de polders (terre gagnée sur la mer) dans la province de Sud Hwangae. Il est financé par l'unité Sécurité Alimentaire de l'Union Européenne.**

### Réhabilitation du système d'adduction d'eau potable et des structures sanitaires

L'objectif de ce projet est d'améliorer les conditions sanitaires de la population (et plus particulièrement des enfants) au sein de 8 fermes coopératives de la région de Pyongan Sud dans les arrondissements de Mundok, Daedong et Pyongwan..

Dans toutes ces fermes, le système d'adduction d'eau est vétuste et ne fonctionne qu'en partie. La tuyauterie utilisée est rouillée et de nombreuses fuites existent à tous les niveaux du réseau. L'eau des puits est contaminée, l'eau de surface y pénètre sans avoir été filtrée naturellement par le sol et ce phénomène de contamination est accentué lors de l'épandage d'engrais dans les rizières. Des puits perdus sont utilisés pour les latrines et, les eaux ménagères sont déversées dans les potagers.

Partant de ce constat nos principaux objectifs sont de donner accès à l'eau potable, de réduire les maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau et de sensibiliser la communauté aux problèmes de l'hygiène. Pour ce

faire, nous préparons la réhabilitation et la protection des puits à usage communautaire, la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau des écoles, jardins d'enfants, crèches et dispensaires, la construction de bornes de distribution, la fourniture de moyens de purification, l'aménagement de latrines sanitaires dans les établissements scolaires ainsi qu'une assistance technique et une formation pour l'installation et la maintenance des équipements et matériels.

■ **Plus de 45.000 personnes bénéficient de ce programme dont 13.000 écoliers.**

### Réhabilitation de Polders

Ce projet est mis en œuvre dans la zone de production agricole principale du pays "le grenier de la RPDC" (20% du territoire cultivable nord-coréen) dans la province du sud Hwanghae, arrondissement d'Unryul.

Afin d'accroître la surface cultivable, les autorités nord-coréennes ont aménagé dans les années 1970 les larges deltas des rivières de la côte ouest en polders. Ces polders, dont les terres se trouvent au même niveau que la mer, fonctionnaient grâce à des digues et un contrôle des flux marins empêchant les eaux salées de remonter dans les rizières à marée haute. Ainsi la culture de plusieurs milliers d'hectares avait été rendue possible. Cependant par manque de moyen technique et d'entretien, et surtout à cause des raz de marées de 1996 et 1997 endommageant ces aménagements, ces terres envahies par les eaux salées se retrouvent impropres à l'agriculture.

Il s'agit donc de réhabiliter 3.200 hectares de structures existantes, surfaces potentiellement productives. Ce projet de développement durable est conduit en étroite collaboration avec les communautés locales, le FDRC (comité de réhabilitation pour les dégâts des eaux) et le Ministère de l'agriculture. Il apporte des solutions à long terme et exclu les notions d'assistanat. ■



Construction de fumière

Nous vous proposons une gamme complète de T-shirts du 3 ans au XXL.

Ces T-shirts 100% coton, marqués du logo Triangle en cache cœur sont imprimés de dessins qui nous ont été offerts par des dessinateurs de bandes dessinées engagés à nos côtés.

Il s'agit de Cosey, Ferrandez, Heller, Lepage, Plessix et P'titluc que nous remercions encore pour leur soutien !

Passez commande sur  
[www.trianglegh.org](http://www.trianglegh.org) rubrique [boutique](#).

## Vietnam

Une école hôtelière au bénéfice des enfants des rues, suite...

L'avancement de notre projet au Viêt Nam était suspendu à la délivrance du permis d'ouvrir un Bureau de Projet par le PACCOM, instance gouvernementale chargée de "coordonner les aides entre les peuples". C'est chose faite depuis le 15 avril dernier. Ce permis légalise notre présence au Viêt Nam. Il nous permet de réaliser des missions d'évaluation dans tout le pays en vue de développer d'autres projets. Il nous permet également de déposer une demande de permis de construire en vue de l'exécution des travaux sur les bâtiments destinés à l'école.

Ces bâtiments ont été mis à la disposition du projet par le Comité Populaire de la ville d'Hô Chi Minh. Ils se trouvent sur un terrain d'environ 3 000 m<sup>2</sup> situé non loin du centre ville. Certaines des infrastructures qui se trouvent actuellement sur le terrain seront réhabilitées. D'autres, inexploitable en l'état seront détruites pour laisser la place à la construction de bâtiments conformes aux normes d'hygiène et de sécurité actuelles.

L'ensemble des bâtiments sera pourvu d'équipements spécifiques et adaptés afin d'assurer les activités pédagogiques, sociales, commerciales et administratives de l'école.

La conception et la coordination des travaux de l'école sont



le bâtiment pédagogique sera réhabilité : la cour aménagée en terrasse, les installations techniques au rez-de-chaussée et les salles de cours à l'étage.

assurées par un cabinet d'architectes français et un bureau d'ingénierie vietnamien.

La cour de 250 m<sup>2</sup> aménagée en terrasse ainsi que la salle du restaurant pédagogique permettront de dresser une centaine de couverts.

Philippe Martinez ■  
Chef de Mission Triangle - Vietnam

Editeur : Association  
TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE  
BP 9014 - 69265 LYON CEDEX 09  
Tél : 04 72 20 50 10 - Fax : 04 72 20 50 11  
E-mail : [info@trianglegh.org](mailto:info@trianglegh.org)  
Internet : [www.trianglegh.org](http://www.trianglegh.org)

Directeur de la publication  
Gérard Milhès

Directeurs de la rédaction  
Christian Lombard  
Patrick Verbruggen

Crédit Photographiques  
© Triangle

Conception graphique :  
Nathalie Navarre - 8 crs d'Herbouville  
69004 Lyon - 04 78 28 55 44

Imprimerie :  
Rivet Imprimeur - 101 rue d'Anvers  
69007 Lyon - 04 78 72 97 36

Prix du numéro : 1 €

Abonnement annuel : 4 €  
N° CPPAP : 1103 G 81010  
N° ISSN : 1622-9789

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2002  
Tirage : 8.000 exemplaires

## Serbie

Ouverture du centre de jeunes de Zemun

Cinq mois de dur labeur ont été récompensés en ce Lundi 25 mars, lors de l'ouverture officielle de notre premier Centre de Jeunes en Serbie, à Zemun (Belgrade).

Une cinquantaine de personnes avaient répondu à notre invitation, dont Monsieur Keller, Ambassadeur de France, et Madame Milena Mihajlovic, représentant la Coopération Suisse, et bien entendu tous nos partenaires locaux. Après les discours de bienvenue, de remerciements et mon discours de présentation du projet, Daniela, la coordinatrice, a présenté son équipe et les activités.

Monsieur Keller a semble-t-il beaucoup apprécié la petite représentation organisée par l'équipe avec des enfants, à laquelle il a d'ailleurs participé en coupant symboliquement le ruban (rouge !) que lui a remis une charmante blondinette.

Journalistes (radio, TV, quotidiens locaux) et invités ont ensuite visité les locaux ou un certain nombre d'activités avaient lieu.

A l'occasion de cet événement très réussi aux dires des invités comme des organisateurs, nous avons obtenu deux soutiens inattendus : la Croix-Rouge Belge s'est engagée à nous donner des goûters pour les enfants jusqu'en Juin 2002, tandis que le Centre pour le Développement du Secteur Associatif nous proposait de nous fournir des bénévoles pour nous aider.

Stéphanie Paris ■  
Chef de Mission Triangle - Serbie

■ suite de la page 1 — Editorial

L'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme a un rapport direct avec notre motivation.

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

TGH travaille depuis plusieurs années avec l'Union Européenne, notre vision est souvent commune sur les méthodes et moyens à employer afin de réduire les carences alimentaires des populations. De plus, les moyens nécessaires pour la mise en place de programmes efficaces dans ce type d'agriculture planifiée sont très importants, et une association loi 1901 ne peut les obtenir par ses seules ressources.

L'aide apportée se présente sous la forme de compétences humaines et de matériels qui ne peuvent être utilisés pour un autre usage.

Nous plaçons aussi fortement pour la distinction entre les acteurs, la responsabilisation de chacun dans son domaine, afin d'apporter à la souffrance humaine la plus grande variété de réponses possibles.

"Pour être moral,  
il faut être opérationnel"

Patrick Verbruggen ■  
Codirecteur de Triangle G H

Vous recherchez un poste de volontaire expatrié à l'étranger, consultez notre site internet :

[www.trianglegh.org](http://www.trianglegh.org) rubrique [emploi](#)

et adressez vos candidatures à  
[recrutement@trianglegh.org](mailto:recrutement@trianglegh.org)

COUPON-REPOSE

● Je soutiens les actions de TRIANGLE en faisant un don de :

15 €     30 €     50 €     75 €     ..... €

● Je deviens membre adhérent de TRIANGLE en versant ma cotisation annuelle :

Personne physique : 30 €     Personne morale : 80 €

● Je m'abonne pour l'année 2002 au bulletin de TRIANGLE :

Abonnement 1an (4 N°) : 4 €     Abonnement de soutien : ..... €

Raison sociale .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal .....

Ville ..... E-Mail .....

Téléphone ..... Fax .....

Complétez ce coupon et, adressez le, accompagné de votre règlement par chèque bancaire ou postal (CCP 807 947 B LYON) libellé à TRIANGLE G.H. à : TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE - BP 9014 - 69265 LYON CEDEX 09.  
Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire de vos impôts 50% du montant de votre don (ou cotisation) dans la limite de 6% de votre revenu imposable (loi de finance : 99-1172 du 30/12/99 Art.4).  
Entreprise, votre don (ou cotisation) est déductible de vos impôts dans la limite de 2.25 % de votre chiffre d'affaires (Art.238 bis du CGI)

Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant

